



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SOSKOOL KIDS
Soutien scolaire
N°TAHITI A75785
19 rue Monseigneur Paul MAZÉ
LA MISSION - 98713 PAPEETE
✉ soskoolprimaire@gmail.com
☎ +689 89 20 00 90

année scolaire 2023-2024

ÉLÈVE

NOM : Prénom(s) :

Né(e) le : .. / .. / .. Sexe : M F ☎ portable :

Adresse de l'enfant :

Code postal : Commune : Classe :

Établissement scolaire : Date d'inscription : .. / .. / ..

RESPONSABLES LÉGAUX

parents séparés : oui non

PÈRE NOM : Prénom(s) :

☎ portable/bureau/domicile :

✉ e-mail :

MÈRE NOM : Prénom(s) :

☎ portable/bureau/domicile :

✉ e-mail :

AUTRES CONTACTS

En cas d'urgence et/ou personne autorisée à récupérer l'enfant à la sortie si besoin.

NOM : Prénom(s) :

Lien avec l'enfant : ☎ portable :

PROFIL DE L'ÉLÈVE

Difficultés particulières (lacunes, dyslexie etc.).

.....

.....

DROITS À L'IMAGE

Photos de l'élève seul ou en groupe, pour publications sur nos réseaux sociaux.

Je soussigné :

Responsable légal de l'enfant : autorisons n'autorisons pas

Les adultes professionnels de la structure à utiliser des photos de notre enfant durant les activités dans le cadre pédagogique.

Signature du responsable légal

SOUSCRIPTION

Prix TTC (TVA de 13% et CPS de 1% inclus).

SOUTIEN SCOLAIRE

Aide aux devoirs en petits groupes (environ 8 élèves par tuteur.trice) après l'école.

<input type="checkbox"/> À l'unité 4 000 xpf la séance	JOUR(S)
FORFAIT (vacances incluses)	<input type="checkbox"/> lundi
<input type="checkbox"/> 2x / semaine / mois 25 500 xpf	<input type="checkbox"/> mardi
<input type="checkbox"/> 3x / semaine / mois 35 500 xpf	<input type="checkbox"/> mercredi
<input type="checkbox"/> 4x / semaine / mois 38 500 xpf	<input type="checkbox"/> jeudi
<input type="checkbox"/> 5x / semaine / mois 42 500 xpf	<input type="checkbox"/> vendredi

TRANSPORT SCOLAIRE

Trajets depuis l'école jusqu'au centre de soutien.
Les trajets de La Mission et Fariimata se font à pied et sont non-facturés.

<input type="checkbox"/> À l'unité 500 xpf le trajet	JOUR(S)
FORFAIT (vacances incluses)	<input type="checkbox"/> lundi
<input type="checkbox"/> 2x / semaine / mois 4 000 xpf	<input type="checkbox"/> mardi
<input type="checkbox"/> 3x / semaine / mois 6 000 xpf	<input type="checkbox"/> mercredi
<input type="checkbox"/> 4x / semaine / mois 8 000 xpf	<input type="checkbox"/> jeudi
<input type="checkbox"/> 5x / semaine / mois 10 000 xpf	<input type="checkbox"/> vendredi

VACANCES PÉDAGOGIQUES

Soutien scolaire le matin et activités ludiques l'après-midi. Des sorties en journée complète peuvent être organisées (tarifs modifiés en conséquence).

<p>POUR LES ABONNÉS AU SOUTIEN SCOLAIRE :</p> <p>Tarif unique : 18 000 xpf la semaine Demi-journée supplémentaire : 3 500 xpf</p>	<p>POUR LES NON-ABONNÉS AU SOUTIEN :</p> <p>Journée à 8 000 xpf Semaine à 24 000 xpf</p>
--	---

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Soutien scolaire le matin et activités ludiques l'après-midi.

Journée à 8 000 xpf

TRANSPORT EXTRASCOLAIRE

Trajets effectués selon les disponibilités (allers-retours, de Papeete à Pirae).

Trajet à 500 xpf

HORAIRES

Merci de nous contacter au plus vite en cas de retard à l'heure de fermeture du centre.

PÉRIODE SCOLAIRE

LUNDI, MARDI ET JEUDI : accueil à 15h, soutien de 15h30 à 17h30, fermeture à 18h
MERCREDI ET VENDREDI : accueil à 11h, soutien de 13h à 15h, fermeture à 17h

VACANCES SCOLAIRES

DU LUNDI AU VENDREDI : accueil à 7h, soutien et activités de 8h30 à 16h, fermeture à 17h

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Merci de lire attentivement.

- Souscrire à un forfait vous engage sur une durée de 10 mois (de septembre à juin).
- À l'inscription, une caution de 25 000 xpf est exigée afin de garantir la place de l'enfant. Cette caution sera utilisée pour le règlement du dernier mois de la souscription, et ne sera pas remboursée en cas d'annulation.
- Toute inscription engage à l'assiduité pour une efficacité optimisée de l'enseignement dispensé. Les absences pour convenances personnelles ne sont pas remboursées. Les cours peuvent être rattrapés seulement si le planning existant le permet.
- Les règlements des prestations régulières sont à effectuer le 06 du mois désigné au plus tard. Passé ce délai, une majoration de 10% sera appliquée.
- Le parent qui inscrit l'enfant est responsable du paiement des factures de celui-ci. Il convient d'un accord avec le/la conjoint.e (ou ex-conjoint.e) pour le remboursement des frais si ceux-ci devraient être partagés.
- Merci de respecter les horaires de fermeture du centre. Dans le cas de retards abusifs, une pénalité équivalente à 3000 xpf sanctionnera votre facture.
- Documents à fournir : 1 copie d'assurance scolaire 1 photo d'identité

Date : / /

Signature du responsable légal précédée de la mention «lu et approuvé»